



VOTRE PARCOURS CHIRURGIE





Votre parcours chirurgie

LES DOCUMENTS À APPORTER LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION :



- Fiche de la désignation de la personne de confiance signée par vous-même et par votre personne de confiance
- Accord pour la procédure anesthésique
- Consentement opératoire
- Examens de laboratoire et d'imagerie, même si déjà présentés lors de la consultation anesthésie / chirurgicale
- Conditions d'admissions
- Carnet de santé pour les patients mineurs

Les effets personnels nécessaires à votre séjour :

- Sous-vêtements.
- Vêtements de nuit, chaussons, robe de chambre.
- Linge et nécessaire de toilette : brosse et gobelet à dents, dentifrice, savon, shampoing, peigne et brosse à cheveux, crème à raser, serviettes, gants, peignoir, etc.
- Boîtier de rangement pour vos prothèses dentaires, auditives, lentilles de contact, lunettes, etc.
- Vêtements de jour : vous pouvez apporter des tenues confortables si vous ne souhaitez pas rester en pyjama ou chemise de nuit. La composition de votre valise devra tenir compte de votre durée d'hospitalisation.



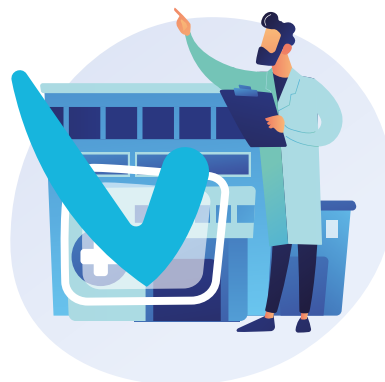
Pensez à vos effets personnels :

N'oubliez pas que ces derniers seront sous votre responsabilité.

AVANT DE QUITTER L'ÉTABLISSEMENT, NE PAS OUBLIER DE RÉCUPÉRER :

- **Vos radiologies, résultats de laboratoires et autres documents médicaux.**
- **Vos documents de sorties :**

- Lettre de liaison de sortie
- Compte rendu opératoire
- Ordonnances
- Carte d'implants
- Arrêt de travail



parcours chirurgie

Consignes à respecter

Avant l'intervention, vous êtes autorisé à :



- Manger jusqu'à 6 heures avant l'intervention
- Boire des liquides clairs jusqu'à 2h avant l'intervention (eau, jus de fruit sans pulpe, thé ou café sans lait)
- Mâcher du chewing-gum ou sucer un bonbon juste avant une intervention



Il vous est interdit de :

Fumer à partir de minuit.



Il vous est demandé de prendre une douche la veille et le matin de l'intervention, suivant les instructions transmises par le médecin.



Procédez à une dépilation selon prescription médicale (rasoir à lame interdit). En fonction de l'intervention, vous devrez être dépilé soit au moyen d'une crème soit au moyen d'une tondeuse. Votre chirurgien vous renseignera lors de la consultation sur le mode de dépilation, de même qu'il vous précisera la zone à dépiler.



Pour des raisons de surveillance médicale, toute manucure et pédicure sont à proscrire. (pas de vernis même transparent, capsules, gel, ...)



Pour des raisons d'hygiène, le maquillage est également interdit.



Les bijoux et piercings sont également proscrits.



Pensez à prendre avec vous votre traitement personnel et vos ordonnances.



Valeurs : Il est conseillé de venir à la clinique sans bijoux (même alliance), ni objets de valeur. Pour plus d'informations, référez-vous à la page 7 du livret d'accueil.

Si l'intervention concerne votre enfant, il pourra emporter son doudou favori que vous aurez lavé à la machine la veille de l'admission.

La présence d'un parent dans la chambre est obligatoire pendant toute la durée de l'hospitalisation.

Les mineurs (frères, soeurs...) ne sont pas autorisés dans le service.



Parcours le jour de l'intervention :

